

ACCORD CADRE

Dans le prolongement de leurs échanges intervenus lors de la réunion paritaire du 4 novembre 2011, les parties se sont rencontrées pour acter ce qui suit :

La Direction réaffirme sa volonté de maintenir et de développer les ressources de la SAD. Elle affirme également que le maintien et le développement du périmètre d'activité reste sa priorité, en privilégiant des solutions internes avant tout recours à la sous-traitance et confirme que :

- la réintégration de l'activité plateforme telle que définie dans l'accord du 5 avril 2011 a bien été étudiée et, en conséquence, sans volonté de se limiter à ces deux opérations : une partie de la plateforme de Nonancourt ainsi que de celle de Lyon seront réintégrées sur les établissements de la SAD de Rouen et de Lyon avant le 30 juin 2012 ;
- les éventuelles opérations de rapprochement de structures concernant les dépôts du Groupe (SOPROCOM et SAD) seront traitées pour favoriser le maintien et le développement de l'activité au sein des dépôts du Groupe et, essentiellement, ceux de la SAD ;
- l'évolution des fonctions commerciales telle que précisée dans l'accord du 5 avril 2011 sera poursuivie permettant, sur cette base, de prendre en compte et d'intégrer les objectifs du projet commercial évoqué lors de la réunion paritaire du 4 novembre 2011.

Par ailleurs, les parties se sont accordées sur deux principes fondamentaux et conviennent que :

- la Société d'Agences et de Diffusion est et reste une entreprise une et indivisible, entité au niveau de laquelle sont appréciés les éléments économiques et sociaux ;
- la négociation paritaire est la seule voie permettant d'appréhender les adaptations et les évolutions de l'entreprise.

Dans ce cadre, les parties s'accordent pour ouvrir rapidement plusieurs négociations avec la volonté d'aboutir sur tous les points avant le 31 décembre 2011 :

- la pénibilité,
- l'égalité professionnelle Hommes/Femmes,
- la GPEC,
- et le projet de rapprochement des agences du Havre et de Rouen.

La Direction souligne que ces discussions se tiennent dans un environnement économique très dégradé.

Pour ce faire, un calendrier de réunions est joint en annexe.

Paris, le 25 novembre 2011

pour la SAD
Christian CARISEY

pour le SGLCE-CGT
Laurent JOSEPH

Bruno AUSSANT

pour le SNELD CFE CGC
Jean- Luc PISIU

pour le SNE-CFDT
François BEAUCHAMPS